

Le Club Canin du Sud de l'Aisne

vous invite à

son Concours d'Obéissance

Le samedi 12 avril 2025



Juge : Pierre Yves Secretain

Adresse du terrain : Rue de Chaury 02330 Condé en Brie





Siège social : 1, rue de Chaury 02330 Condé en Brie
N° d'identification SCC : ID 4030 - N° de Siret : 51442341700013

Terrain d'éducation : Rue de Chaury - Condé en Brie

Président : ROUX Christian

2, rue de Vauchamps, Hautefeuille, 51210 MONTMITAIL

christianroux1@wanadoo.fr

Tél : 03 26 81 10 40 – Portable : 06 85 71 67 01

Condé en Brie lundi 3 février 2025

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers Amis

*Le Club Canin du Sud de l'Aisne est heureux de vous inviter à son concours d'Obéissance du samedi **12 avril 2025** sur son terrain d'éducation, rue de Chaury à Condé en Brie, (terrain situé à coté de la déchetterie).*

*Monsieur **Pierre Yves Secretain** aura le plaisir de juger les SCAU, les Brevets, ainsi que les niveaux 1 ; 2 et 3. Les épreuves débuteront vers 8h00 ; Commissaire Principale : **Rita Blanchard** et **Oriane Chesnais**.*

Merci de bien vouloir joindre une photocopie du certificat antirabique en cours de validité.

*La clôture des engagements est fixée au **vendredi 4 avril** à minuit.*

Nous espérons avoir le plaisir de vous revoir ou faire votre connaissance.

Dans l'attente de vous accueillir,

Bien amicalement

Christian Roux

ENGAGEMENT

Concours d'Obéissance

Samedi **12 avril 2025**

Coller une
étiquette
ici

Clôture des inscriptions le: 4 avril

Csau - **Brevet** - **Classe 1** - **Classe 2** - **Classe 3**

Brevet, Classe 1 ; 2 ; 3 : **18€** - Csau : **15€** - Csau + Brevet : **26€**

Nom et affixe du chien : _____

Race (ou type) : _____

Numéro de carnet de travail : _____

Nom et prénom du conducteur : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone portable : _____ mail : _____

Club : _____ Régionale : _____

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents survenus à mon chien.

Les propriétaires de chiens de catégorie II s'engagent à respecter les dispositions des lois n° 99-5 du 6 janvier 1999 et n° 2008-582 du 20 juin 2008.

Pendant la pose de midi, une restauration au chaud est prévue :

Au menu :

Kir de nos régions, de Bourgogne ou de Normandie



Avocat crevettes

Petit salé aux



lentilles



Duo de fromages sur lit de

salade



Gâteau chocolat et sa crème anglaise



¼ de vin – eau – Café

Prix par personne, boissons comprises 17€

Nombre de repas X 17€ = €

Dans la mesure du possible, merci d'établir **2 chèques**, un pour les engagements, un autre pour les repas, chèques libelés à l'ordre du **Club Canin du Sud de l'Aisne (C.C.S.A)**.

Adressez le tout à :

M. Christian Roux 2, rue de Vauchamps - Hautefeuille - 51210 MONTMIRAIL.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au : 06 85 71 67 01

Dans l'attente de vous accueillir, l'équipe du C.C.S.A, vous adresse ses amitiés cynoples.

Christian Roux